

VILLE  
DE  
BAUME - LES - DAMES



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Baume les Dames  
Arrondissement de Besançon

**COMMUNE DE BAUME LES  
DAMES**

(N°INSEE : 25047)

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 25 janvier 2024**

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT-CINQ JANVIER à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois de JANVIER.

**Etaient présents (21) :**

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON, Christian BASSENNE, Sylviane MARBOEUF, Julien BOILLOT, Colette ROMANENS, Annie GIRARDAT, Jean-Claude MAURICE, Jean-Claude ALAMPI, Jean-Marc VUILLEMIN, Dominique MISCHI, Emmanuelle WISSANG-GIRARD, Christelle LAMBERT, Sébastien FERNIOT, Christian LANIER, Frédéric SERGENT, Thomas VIGREUX, Emilie GOGAND, Florian CORDIER.

**Nombre de membres**

- En exercice : 29
- Présents : 21
- Votants : 26
- Ayant donné procuration : 5
- Absents : 3

**Date de convocation**

19/01/2024

**Date d'affichage**

01/02/2024

**Procurations données (5) :**

Laure THIEBAUT donne pouvoir à Dominique MISCHI  
Sandra BOUHESANE donne pouvoir à Sylviane MARBOEUF  
Maud BEAUQUIER donne pouvoir à Jean-Claude MAURICE  
Soazig BONFILS donne pouvoir à Marie-Christine DURAI  
Camille LIARD donne pouvoir à Annie GIRARDAT

**Absents (3) :**

Bruno DEBRIE  
Philippe RONDOT  
Charline BARDEY

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**Délibération n°A12/2024**

**Objet : Classement voirie communale**

Par délibération n°G17/2017 concernant le transfert de voirie de la RD 386 entre le Conseil départemental du Doubs et la Ville, le Conseil municipal avait autorisé le principe de transfert du domaine public routier départemental de la RD386 en vue de l'intégrer dans le réseau routier communal après remise en état du revêtement par le Département.

Ces travaux ayant été réalisés et par procès-verbal établi le 29 novembre 2023 et cosignés par le Département du Doubs et la Ville de Baume les Dames, le déclassement de la RD 386 du domaine public routier départemental pour un reclassement dans le domaine public routier de la commune de Baume les Dames a été entériné.

Il s'agit donc d'intégrer la rue Ernest Nicolas, la rue des Vignottes et la rue du Parc dans le domaine de la voirie communale. Le linéaire de voirie supplémentaire est de 1 764 mètres (linéaire de l'ancienne RD 386).

Le tableau de classement de voirie serait donc complété comme suit :

Rue Ernest Nicolas : 845 mètres

- Rue du Parc : 405 mètres

- Rue des Vignottes : 514 mètres (de la rue du Parc à la rue Ernest Nicolas) + 194 mètres (impasse en face de la rue des Bouvreuils).

La longueur des voiries déclarée aux services de la Préfecture pour la prise en compte du calcul du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) serait donc de 48 688 mètres :

- Voies communales à caractère de rue : 42 908 mètres dont 4 625 mètres de voie privées soit 38 283 mètres
- Voies communales à caractère de chemin : 2 620 mètres
- Longueur de place et aires de stationnement : 7 785 mètres

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le



ID : 025-212500474-20240125-A12\_2024-DE

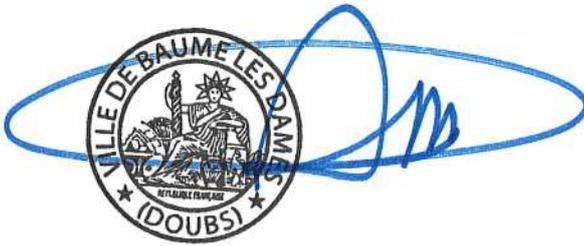
**Il est proposé au Conseil Municipal de :**

- préciser que le classement et la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales envisagées ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par ces voies qui resteront ouvertes à la circulation publique ;
- demander le classement de la rue Ernest Nicolas, de la rue des Vignottes et de la rue du Parc dans les voies communales, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière ;
- de procéder à la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales (selon le tableau joint en annexe).
- d'autoriser le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

**Vote du Conseil :**

**Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0**

**Le Maire,  
Arnaud MARTHEY**



Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le



ID : 025-212500474-20240125-A12\_2024-DE





Baume les Dames

VILLE DE BAUME LES DAMES

VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUE ET DE PLACE

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le

ID : 025-212500474-20240125-A12\_2024-DE



RUE	DEBUT/FIN	LONGUEUR en M	VOIE PRIVEE
3° Spahis	de la Promenade du Breuil à la rocade du Pont (RD 50)	160	
4° RTT	de la Rue André Bouulloche dessert une partie du Lotissement "Bois Carré"	45	
Abattoir	de la rue du Docteur Damotte à la rue du moulin	30	
Abbaye (place de l')	devant l'Abbaye avec 2 antennes	120	
Abbayes	de la Rue des Saints à la Rue de Crossetin	920	920
Anciens d'AFN	de la Rue André Bouulloche, dessert une partie du lotissement "Bois Carré"	110	
André Bouulloche	de la RD 23, dessert une partie du lotissement "Bois Carré"	500	
Anroz (Faubourg d')	du Faubourg d'Anroz (RD 683) à la rue F. Bougeot	720	
Antoine Martel	de l'Avenue Kennedy (RN 683) à la Rue Ernest Nicolas	140	140
Armuriers	de la Rue des Lombards à la Place de la Loi	60	
Avenir	de la rue Ernest Nicolas à la rue du tennis	360	
Bac de Baume Rousse	de la Rue de Champvans au Chemin de Halage	450	
Barbier	de la Place St Martin à l'avenue Bernard	140	
Basse Cour	de la Rue Félix Bougeot à la Rue du Chapitre	40	40
Bassenne	de la rue des Docteurs Bütterlin à l'ancienne Gendarmerie	150	
Belvédère	de la Rue de Tarragon à la Rue de Burmont	450	450
Bernard (avenue)	de la Rue Barbier à la Rue de la Gare	180	
Bianchi	de l'Avenue Bütterlin à la rue Sauvegrain	200	
Bief Solaud	de la Place du Gl de Gaulle à la rue des Lombards	80	
Biesse (parking)	situé derrière l'ensemble locatif de Biesse	50	
Bouleaux	de la rue de la Prairie à la Rue de l'Helvétie	230	
Bouvreuils	de la Rue E. Nicolas se termine en impasse à la parcelle ZP 118 près de la propriété Ribaud	500	
Brelet	de la Place Chamars (RD 683) à la Rue F. Bougeot	95	
Breuil (esplanade)		90	
Breuil (place du)	devant la caserne des Pompiers et la Poste	85	
Burmont	de la Rue des Charmilles à la rue du Belvédère (Super-Baume)	600	600
Camille Besançon	de la rue des Freres Grenier (RD 50) à la rue de la Gilebarde	750	
Cavalier Riche	de la rue du Docteur Damotte, se termine en impasse à la parcelle AN 24	100	70
Chamars (place)	entre la RD 683, la Caserne Biesse et la rue des Frères Grenier (RD 50)	80	
Champ du Fourneau		240	
Champ sur les Roches		500	
Champvans	de la rue du Parc aux dernières maisons de Champvans	400	
Chapitre	de la Rue Félix Bougeot à la Rue des Francs	50	
Chardonnerets	de la Rue de l'Industrie, se termine en impasse à la parcelle AL 223	110	
Charmilles	de la Rue de Tarragon à la Rue de Burmont (Super-Baume)	190	190
Château Gaillard	de la Rue de la croix de Mission à la Route de Rougemont (RD 50)	350	
Château Hugon	de la Rue Camille Besançon se termine en impasse	180	
Château Simon	de la Rue du Stand, se termine en impasse à la parcelle ZP 844, avec une antenne jusqu'à la parcelle AO 148	290	290
Chesnoy	de la rue de Crossetin au Chemin des Fruits	300	300
Chevillard	de la rue Grammont à la Rue du Petit Rang	30	
Chevriers	de la rue du Tennis se termine en impasse	170	
Cité	de l'Avenue Kennedy (RD 683) à la rue E. Nicolas	140	
Cizole	de la Rue des Lombards à la Rue Faivre d'Esnans	50	
Clément	de la Rue des Terreaux à la rue des Lombards	70	
Colonel Maurin	de la Rue Camille Besançon, se termine en impasse à la parcelle AK 192	190	
Combes	de la rue des Saints au CR de Baume à Luxiol	80	
Commandant Poignand	de la Route de Rougemont et dessert un lotissement	50	50
Coteaux	lotissement communal allant de la rue du 4° RTT à la rue Bouulloche (2002)	210	
Courvoisier	de la Grande Rue à la rue des Terreaux	140	
Courvoisier (parking)	Situé au carrefour de la Rue de la Gare, avenue Kennedy, rue Courvoisier, rue des Terreaux	30	
Crieur	de la rue Savoyarde à la rue des Granges	70	
Croisière	du Chemin des Fruits à la Rue Jacques Almand	290	290



Baume les Dames

VILLE DE BAUME LES DAMES

VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUE E

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le



ID : 025-212500474-20240125-A12\_2024-DE

RUE	DEBUT/FIN	LONGUEUR en M	VOIE PRIVEE
Croix de Mission	de la Rue Félix Bougeot, longe la RD 683 jusqu'à la propriété Cerutti	480	
Crossetin	de la Rue des Abbayes se termine en Impasse à la parcelle ZE 269	320	
Croyot (Chemin de)	du Fg d'Anroz (RD 683) à la rue de l'Industrie avec un prolongement jusqu'à la propriété Invernizzi (AM 293)	650	
Dampvaux	de la RD 683 (Lonot) à la parcelle ZI 86	600	
Derrière les Murs	de la Rue Barbier à la rue des Jardins	350	
Docteur Damotte	de la rocade du Pont (RD 50) à la rue du Petit Rang	350	
Docteurs Butterlin (avenue des)	de la rue de Mi-Cour (RD 50) à la rue de l'Eglise	670	
Ebelmen	de la Rue Faivre d'Esnans, traverse la Rue Brelet, et se prolonge jusqu'à la parcelle AH 374	90	
Eglise	de la Rue du Docteur Damotte à la rue des Grottes	150	
Emile Parratte	de la rue des Grottes, dessert l'ensemble HLM de l'Afu a"Sur Cour"	65	
Ernest Nicolas	du rond point Bonnaymé à la rue des Bouvreuils	845	
Europe (place de l')	devant le Gymnase, le stade et la piscine	370	
Faivre d'Esnans	de la Place Chamars (RD 683) à la Place de la Loi	120	
Félix Bougeot	de la Place de la Loi à la Place Chamars (RN83)	280	
Finances	de l'Avenue du GI Leclerc (RD 683) à l'Avenue Kennedy	120	
Fontenotte	de la Rue E. Nicolas se termine en impasse à la propriété Legrand Joël (ZP 1036)	70	70
Fossé	de la Rue des Granges à la rue des Jardins	130	
Francs	de la rue du Chapitre à la rue du Fossé	90	
Fruits (chemin des)	de la rue des Saints à la Rue de la Croisière	1 100	
Gare	de la Rue des Terreaux à l'Avenue Bernard	130	
Gare (Parking de la)	entre l'avenue Bernard et la voie SNCF	100	
Garenne	de la Rue de l'Industrie à la parcelle AL 202	130	
Général Biesse	de la Place Chamars, se termine en impasse à la Gendarmerie	180	
Général de Gaulle (place du)	devant la Mairie	240	
Germaine Tillon		120	
Gilebarde	de la Rue Lécuyer à la Rue de l'Industrie	280	
Glycines	de la Promenade du Breuil à la Rue de la Prairie	260	
Gondé	de la Rue des Pipes, se termine en impasse à l'ancienne ferme Baudrey	400	
Grammont	de la Rue de l'Eglise à la rue du Grand Rang	50	
Grand Rang	de la Rue Grammont à la Rue du Moulin	90	
Grande Rue	De la Rue Courvoisier à la Place St Martin	70	
Granges	de l'Impasse de Tanconville à la rue du Crieur, avec une antenne sur la Place du GI de Gaulle	90	
Grappesaute	de la Rue des Saints à la Propriété MANTAUX	110	
Grottes	de la Rue de l'Eglise, se termine en impasse à Sous-Buen	550	
Helvétie	de l'Avenue Kennedy (RD 683) à la rue du Stand	850	
Industrie	du Faubourg d'Anroz (RD 683) à la rue de la Gilebarde	450	
Jacques Almand	de la rue de la croisière se termine en impasse	230	
Jardins	de la rue de la croix de Mission à la rue du Chateau Gaillard	90	
Jonquilles	de la rue des Bouvreuils, se termine en impasse à la propriété CHATEY M. (plus une antenne)	140	
Jouffroy d'Abbans	de la Rue Ernest Nicolas à la limite de la propriété du LP	65	
Jouffroy d'Abbans (place)	Entre le monument Jouffroy d'Abbans, le Parking Waltz et la rue du 3° Spahis	150	
Juifs	de la rue Courvoisier à la Grande Rue	100	
Kennedy (avenue)	de la Rue Couvoisier à l'Avenue du GI Leclerc (RD 683)	450	
Lécuyer	de l'Avenue des Docteurs Butterlin à la Rue Sauvegrain	440	
Léon Deubel (parking)	situé au droit de la Rue Faivre d'Esnans	50	
Levrault	de la Place de la Loi à la rue du Chapitre	50	
Libellules	de la Rue de l'Avenir à la rue des Bouvreuils	300	
Lilas	de la Promenade du Breuil se termine en impasse à la parcelle ZP 597	130	
Loi (place de la)	entre l'ancien tribunal et la Place du GI de Gaulle	60	
Lombards	de la Rue Courvoisier à la Rue Cizole	110	
Lonot	de la Route de Rougemont (RD 50) à la parcelle AI 249	940	
Lucie Aubrac		400	
Mairot	de l'Avenue du GI Leclerc (RD 683) à la Rue du Stade	250	



RUE	DEBUT/FIN	LONGUEUR en M	VOIE PRIVEE
Marnières	de l'Avenue Kennedy à la Rue de la Croisière	180	
Monseigneur Besson	de la Place St Martin à la rue des Granges	40	
Mont Journaux	de la Rue de la Gilebarde, se termine en impasse à la parcelle AM 63	110	
Moulin	de la Rue Damotte à la Rue des Grottes	500	
Moulin Vermoret	de la Place Jouffroy d'Abbans à la Maison Bouton (Sablière)	1 200	
Myosotis	de la rue du Stade au Parking Marché U	170	
Nelson Mandela		300	
Novarets	de la Rue des Grottes à la rue des Pirates	120	120
Parc	du rond point de Champvans à la rue de Champvans	405	
Pergaud	de la rue Camille Besançon à la rue Lécuyer (une partie non réalisée)	210	
Petit Rang	de la Rue du Docteur Damotte à la rue du Moulin	100	
Pierre Regad Pellagru	de la rue Nelson Mendela à la route de Fontenotte	185	
Pipes	relie les 2 ponts sur le Cusancin en passant par l'usine des Pipes Ropp	710	
Pirates	de la Rue des Novarets, dessert une partie du lotissement de l'AFUA "Sur Cour"	140	
Plage (chemin de la)	de la RD 683 à la RD 683 en desservant le terrain de camping	750	
Poete Barthet	de la rue de Tarragon au lieu dit Champ du fourneau (2004)	130	
Polet	de la Rue des Marnières, se termine en impasse par 2 antennes aux parcelles AD 25 & 26	210	
Poudrière	de la Rue du Stade, se termine en impasse à la parcelle AH 257	90	90
Prairie	de l'Avenue du GI Leclerc (RD 683) à la Promenade du Breuil	800	
Préau	de la Rue du Chapitre à la rue du Fossé	60	
Promenade du Breuil	de la rue du Stade à la Rue du Moulin Vermoret	700	
Provence	de la Rue des Terreaux, à l'avenue du GI Leclerc (RD 683) par 2 antennes	180	
Quai du Canal	de la Partie du Quai du Canal classée RD 277 à la Clinique Asclépios	1 800	
Rainette (impasse de la)	de la Rue des Bouvreuils, se termine en impasse à la propriété Ribaud	90	
Ramasson (impasse de)	de la Rue des Granges à la parcelle AH 241	30	
Roches	de la Rue du Tatre au Faubourg d'Anroz (RD 683) plus une antenne	590	145
Rosa Luxembourg		240	
Ruotte (impasse de la)	de la Rue des Granges à la parcelle AH 226	40	
Saint-Joseph	lotissement Elypse de la rue camille Besancon à la rue du Col. Maurin(2002)	210	
Saint-Martin (place)	Devant l'Eglise St Martin	30	
Saints	de la Rue Barbier à la rue des Combes	270	
Saint-Vincent	de la Place St Martin à la Rue du Crieur	60	
Sauvegrain	de l'Avenue Bütterlin se termine en impasse à la propriété Guerrier (AM 45)	80	
Savoyarde	de la rue Barbier à la rue du Crieur	50	
Soupirs	de la rue des Fres Grenier (RD 50) à la Promenade du Breuil	120	
Sous-Rives	de la rue Damotte, dessert l'ensemble HLM de Sous Rives	80	
Souvenir Français (place du)	En face du cimetière	20	
Stade	de l'Avenue de Verdun (RD 683) à la rue de la Prairie	350	
Stand	de la rue de la Prairie au Stand de tir	460	
Sur le Chaille		650	
Sur le Quint	de la Rue de Burmont, dessert le Lotissement "Super-Baume" par 2 antennes	600	600
Tamaris	de la Rue de Tarragon à la Rue de Tarragon	220	220
Tanconville (impasse de)	de la Place de l'Abbaye à la rue des Granges	20	
Tarragon	de la rue des Vignottes, à la rue du Belvédère	450	
Tatre	de la Rue de l'Industrie à la rue des Roches	140	
Tennis	de la Rue de la Prairie à la rue des Chevriers	750	
Terreaux	de la Place Chamars (RD 683) à la rue de la Gare	210	
Tribunal (parking du)	situé derrière le nouveau tribunal	140	



## VILLE DE BAUME LES DAMES

## VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE RUE ET DE PLACE

Baume les Dames

RUE	DEBUT/FIN	LONGUEUR en M	VOIE PRIVEE
Union	de la rue de l'Industrie, dessert les immeubles de Nécchie	100	
Varais	de la Rue E. Nicolas, se termine en impasse	40	40
Vergers de Mi-Cour		210	
Vignes	de la rue de la gilebarde se termine en impasse	170	
Vignottes	de la rue du Parc à l'impasse (coté RD 683)	708	
Vignottes (chemin des)	de la rue des Vignottes à l'ESAT	70	
Yvette Durin		150	
<b>TOTAL</b>		<b>42 908</b>	<b>4 625</b>

VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE CHEMIN			
N°du Plan	DENOMINATION	DEBUT/FIN	LONGUEUR en M
1VC	VC n°1 dite de la Ferme de Sombevaux	de la RD 23 à la Ferme de Sombevaux	1 100
2VC	VC n°2 dite Chemin de la République	de la RD 50 au parking Champ Lazare	900
3vc	VC n°3 dite de Saint Ligier	de la RD 50 par 2 antennes au hameau de Saint Ligier	360
4VC	VC n°4 dite de l'Aigle	du Cr dit de la Combe de Saulsoir au CR dit de la Maisonnette	260
<b>TOTAL</b>			<b>2 620</b>